

« Passeport pour la 6^{ème} - été 2020 »

Pendant le confinement, l'association « Sportculture 2020 » a été sensibilisée par les difficultés qu'allaient rencontrer les enfants qui, pour des raisons diverses, n'étaient pas en situation de bénéficier de l'accompagnement mis en œuvre par leurs professeurs, via internet. La décision a alors été prise de profiter de la période d'« Après Covid » pour bousculer les process et les timings, soit disant imposés, pour monter, en un peu plus d'un mois, plusieurs semaines d'accompagnement en présentiel qui mettent en synergie le sport et la culture dans un accompagnement éducatif.

Du fait des difficultés inhérentes au passage du primaire au collège, le choix s'est porté sur des enfants de CM2 et plusieurs quartiers de Montpellier ont été examinés avec cet objectif. Chacun de ces quartiers s'est vu attribuer deux référents « Sportculture 2020 » qui ont pris contact avec les directeurs d'école afin de savoir s'ils étaient en capacité de repérer les enfants qui pourraient bénéficier de cet accompagnement. Le Directeur académique des Services de l'éducation nationale et les Inspecteurs des écoles considérées avaient été prévenus en amont.

Le partenaire de cette action a tout naturellement été la fédération nationale des Francas, association d'éducation populaire, complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports. *Une fédération qui avait été présentée dans la Lettre « Sportculture 2020 » n°56 de février 2018 intitulée : « Il faut tout un quartier pour élever un enfant » et qui est accessible via <https://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « Education » du portail « Lettres ».*

La mise en œuvre opérationnelle de « Passeport pour la 6^{ème} » est donc issue d'un partenariat « Sportculture 2020 - Francas ». Elle a permis de recenser des enfants susceptibles d'entrer dans le dispositif et de proposer à leurs parents de les faire bénéficier d'une semaine d'accompagnement mixant accompagnement scolaire et pratiques sportives et culturelles.

Même si la décision de mettre en œuvre cette action avait été prise avant que n'émerge la notion de « Vacances apprenantes », il a été estimé qu'elle pouvait relever de ce dispositif et a fait l'objet d'un dossier de demande à la Direction départementale de la Cohésion Sociale.

Montée au sein des écoles, une telle action aurait pu avoir son intérêt, il n'en demeure pas moins que la force symbolique d'un diptyque « lieu-référent » différent de l'école est plus à même d'ambitionner une réelle mise en synergie de l'acquisition des savoirs avec les qualités développées dans les pratiques sportives et culturelles.

Contacté à cette fin, le « CREPS de Montpellier » a immédiatement proposé d'accueillir les enfants, leurs professeurs et les intervenants sportifs et culturels dans des conditions exceptionnelles. *Le CREPS avait été présenté dans la Lettre « Sportculture 2020 » n°55 de janvier 2018 intitulée « Les CREPS comme terrain de sportculture » ; une Lettre qui est toujours accessible via <https://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « Education » du portail « Lettres ».*

Chaque jour de la semaine, le transport des enfants est assuré par un bus qui les amène sur site le matin et les redépose en fin d'après-midi près de leur école d'origine.

Les matinées sont essentiellement consacrées à des accompagnements scolaires assurés par les enseignantes de l'une des écoles concernées par le dispositif.

Les après-midi sont consacrées à des découvertes de disciplines sportives ou animées par des artistes comme des danseurs du « Festival International Montpellier Danse ».